

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 12 septembre 2024 Par suite d'une convocation en date du 6 septembre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 12 septembre 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13 Délibération n° 48_2024</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, André MORARD, Aline SIMOES, Marie TROUILLET, Christophe VADON, Rémi BESSERER, Céline GEORG, Véronique LEGENDRE, Alexandre BAUDET Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Carole ETTORI (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Sébastien REY-GORREZ (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Gaëlle MESSINA Yanis ETHEVE, Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT</p>



Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR SUR BUDGET EAU M49

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été sollicité par le Trésorier de Rumilly pour admettre en non-valeur des créances irrécouvrables sur le budget eau.

Il expose l'état du comptable sur les créances irrécouvrables de 2010 à 2020 pour le budget eau. Il explique que toutes les poursuites possibles ont été faites auprès des redevables et que malgré cela certaines créances n'ont pas pu être recouvrées. Le montant total de ces créances s'élève à : 1 111.90 € pour le budget eau M49.

Compte tenu de l'impossibilité de poursuivre les redevables, le conseil municipal, après avoir délibéré, valide l'état du comptable ci-annexé d'un montant de 1 111.90 € pour le budget eau M49.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT</p> 
--	---	---

ÉTAT DE NON-VALEURS – COMMUNE DE MINZIER – BA EAU – EXERCICE 2024

Numéro de la liste 6588930111

Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer		Motif de la présentation
2016	R-1-108	COLLASSON Andrew		164.10 €	Personne disparue
				30.00 €	
				35.09 €	
2020	R-1-176	DUC Paul Andre		125.60 €	Poursuite sans effet
				23.22 €	
2015	R-1-184	FEUILLANT Mickael		5.10 €	Poursuite sans effet
				5.27 €	
				27.55 €	
				15.20 €	
2016	R-1-198			105.60 €	
				125.27 €	
2014	R-1-278	LUTHI Hervé		11.76 €	Personne disparue
				30.00 €	
				77.20 €	
2010	T-29	PETIGNAT Marie-Therèse		10.37 €	Poursuite sans effet
				120.76 €	
				20.00 €	
				7.05 €	
				13.16 €	
2015	T-14	WENGER-CETTOUR Patricia		57.30 €	Personne disparue
				67.20 €	
				22.40 €	
				12.70 €	
2014	R-1-79				
2015	R-1-84				
TOTAL GÉNÉRAL				1 111.90 €	

État délivré pour valoir demande d'admission en non-valeurs

Fait à Rumilly, le 06/09/2024

Signé :
Pascal GROSPIRON